



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 15 JUILLET 2010

Le conseil des Ministres s'est tenu le jeudi 15 Juillet, de 12h30mn à 13h30 mn, au Palais de la Présidence de la République au Plateau, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République.

L'essentiel du conseil a été consacré au secteur de l'électricité. L'exposé conjoint des Ministres de Mines et de l'énergie et de l'Economie et des Finances indique la nécessité de mieux financer le secteur de l'électricité qui souffre d'un sous-investissement évident.

Afin de garantir un approvisionnement régulier et de réaliser à terme l'équilibre global, il est apparu indispensable de créer et de rendre opérationnels des instruments de financement d'une part et de bonne maîtrise des flux financiers du secteur, d'autre part.

Cette volonté stratégique du gouvernement se traduit par la création de plusieurs fonds. Ainsi cinq (5) décrets ont été pris :

- Un décret portant création du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité ;
- Un décret portant création du Fonds d'Electrification rurale du Secteur de l'Electricité ;
- Un décret portant création du Fonds de Renouvellement et d'Extension du Secteur de l'Electricité ;
- Un décret portant création du Fonds du Service de la Dette du Secteur de l'Electricité ;
- Un décret portant création du Fonds de Stabilisation du Secteur de l'Electricité ;

Un sixième décret a été également signé concernant la définition des Règles de Gestion des flux financiers du Secteur de l'Electricité.

Par ailleurs, à la demande du Président de la République, le Premier Ministre, Monsieur SORO KIGBAFORI Guillaume, a fait un exposé succinct de l'état d'avancement du processus électoral. Il a d'abord rappelé l'importance du dialogue et de la concertation instaurés entre les membres du CPC (Cadre Permanent de Concertation). Ces rencontres, qui ne se substituent pas aux réunions formelles du CPC, permettent de créer un esprit et un climat propices à la tenue d'élections apaisées.

Au plan purement technique, le Premier Ministre a estimé que les opérations relatives à la liste électorale devraient s'achever vers la fin du mois de juillet, compte tenu de la mobilisation des différentes structures techniques.

Le Premier Ministre a également noté que les prochaines concertations prévues devraient permettre à la Commission Electorale Indépendante (CEI) de fixer la date des élections. Il a dit sa détermination et sa confiance quant à la sortie de crise qui nécessite d'ultimes efforts.

Avant de lever la séance du Conseil, le Président de la République a confirmé qu'il n'y a pas d'obstacles majeurs ; que « *le travail avance paisiblement et normalement* ».



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Fait à Abidjan, le Jeudi 15 Juillet 2010

**Pour le Conseil des Ministres
Le Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement**